



SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

VENDREDI 30 OCTOBRE 2020 A 9 HEURES

Palais des Congrès de Paris (Salle Ternes)
2, place de la Porte Maillot
75017 Paris

ORDRE DU JOUR

- I. **Approbation du procès-verbal de séance du 25 septembre 2020**
- II. **Compte-rendu de délégations d'attributions du Conseil de la Métropole au Bureau et au Président en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales**
- III. **Délibérations :**
 - ❖ **Aménagement**
 1. Approbation du règlement du fonds des équipements structurants
 2. Approbation du contrat de projet partenarial d'aménagement Porte Saint Germain Berges de Seine
 - ❖ **Environnement**
 3. ZFE : Calendrier d'instauration de l'étape Crit'Air 4, 5 et non classée et approbation d'une convention de partenariat avec les communes engagées
 4. Convention APUR pour la réalisation des études ZFE
 5. Modification du règlement Métropole Roule Propre
 - ❖ **Finances**
 6. Règlement budgétaire et financier
 7. Décision budgétaire modificative n°1
 - ❖ **ZAC Plaine Saulnier et Centre aquatique olympique**
 8. Avenant n° 2 au protocole d'accord entre la métropole du Grand Paris et la société ENGIE
 - ❖ **Attractivité, développement de l'économie et numérique**
 9. Pass numérique 2019 - Convention d'expérimentation avec les communes retenues
 - ❖ **Plan Métropolitain de Relance**
 10. Avenants aux conventions des ALEC
 11. Avenant à la convention Velib' métropole

❖ **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**

12. Approbation de l'adhésion de la métropole du Grand Paris à l'EPTB Seine Grands Lacs et des projets de statuts
13. Approbation de la convention de délégation partielle de la compétence GEMAPI à l'EPTB Seine Grands Lacs pour la réalisation du casier pilote de la Bassée
14. Approbation de l'avenant n°2 à la convention-cadre 2017-2019 du programme d'actions de prévention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes pour la réalisation du casier pilote de la Bassée
15. Réhabilitation des ouvrages anti-crue du Quai Pompadour à Choisy le Roi

❖ **Ressources humaines**

16. Modification du tableau des emplois
17. Fixation des taux d'avancement de grade
18. Formation des élus et frais de déplacement
19. Fixation des indemnités de mission des agents de la Métropole

❖ **Administration générale et Communication**

20. Approbation du rapport d'activité de la Métropole de l'année 2019

❖ **Désignations**

21. Désignations restantes des représentants dans des organismes extérieurs

IV. Voeux :

- ✓ Vœu n° 1 déposé par les groupes « Les Républicains, DVD Indépendants » et « UDI, Centristes et Indépendants » relatif à la 5G
- ✓ Vœu n° 2 déposé par le groupe « Ecologiste, Social et Citoyen » relatif à la concertation citoyenne métropolitaine sur la 5 G
- ✓ Vœu n° 3 déposé par le groupe « Socialistes et Divers Gauche » relatif à la Nuit de la Solidarité Métropolitaine
- ✓ Vœu n°4 déposé par le groupe « Ecologiste, Social et Citoyen » relatif à la réouverture de la Bièvre

Fait à Paris, le 23 octobre 2020

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison